



## Union Nationale des Syndicats Autonomes Santé et Sociaux Public et Privé

21 Septembre 2018

### COMMUNIQUE

Nous avons écouté avec attention le discours du Président de la République et avons accueilli très favorablement certaines des annonces du plan Santé 2022 car elles correspondent à des revendications que nous portons depuis de nombreuses années pour certaines.

Nous entendons «prévention d'abord» et nous saluons ce virage attendu de notre système de santé. Espérons que ce sera enfin l'occasion de mettre en chantier la rénovation du métier de Diététicien Nutritionniste que l'UNSA Santé et Sociaux réclame, rénovation indispensable pour développer la prévention des troubles alimentaires.

Nous sommes très intéressés par le décloisonnement que porte cette stratégie, par la création d'un espace de santé numérique pour tous les patients mais nous devons veiller à ce que nos concitoyens qui n'ont pas accès aux technologies numériques n'en restent pas isolés et oubliés de notre nouveau système de santé.

Concernant le financement à l'activité nous saluons la sortie progressive de ce système inflationniste et qui a usé jusqu'à la corde les capacités des hôpitaux les forçant à faire toujours plus et pas toujours de manière pertinente et utile mais avec toujours moins de moyens.

L'UNSA Santé et Sociaux est en phase avec les principes de financement au parcours de soins avec la lutte contre les actes inutiles mais nous resterons vigilants quant à la mise en œuvre de ces dispositifs.

Les Communautés Professionnelles de Territoriales de Santé nous semblent une idée intéressante quoi que très difficile à mettre en œuvre. De la même manière que l'ouverture des GHT à une intégration de l'offre de soins privée va nécessiter une inversion de logiques, de la concurrence, issue du financement à l'activité, nous allons vers une coopération certes indispensable mais qui va demander une sérieuse mise à jour de nos modes de pensée.

Malheureusement il nous faut constater que les personnels de santé non médicaux risquent de rester sur leur faim avec cette nouvelle réforme.

A plusieurs reprises les difficultés, la perte de sens, la souffrance même des personnels hospitaliers ont été évoqués. Le Président de la République nous dit vouloir rendre du sens au travail de tous les professionnels qui y travaillent. Pour cela il prévoit de remettre le service au cœur de l'organisation hospitalière car c'est la dimension qui permet de se reconnaître et de fédérer les énergies autour de projets communs. C'est une revendication que porte l'UNSA Santé et Sociaux depuis 2014. Pour cela le plan prévoit de faire un dialogue social de proximité en créant des structures de dialogue tripartites, (direction, médecins, personnel non médical) initiative que nous saluons.

Le plan prévoit également d'actualiser et de finaliser, comme l'UNSA Santé et Sociaux le réclame depuis 2013 les référentiels d'activité, de compétences et de formation des cadres de santé. Il aurait été pertinent de prévoir de les rémunérer à la hauteur des responsabilités qu'ils exercent tous les jours. Cette mesure, dont nous ne connaissons aucune modalité, ne saura en aucun cas soulager le profond malaise des cadres, ce dont ils ont besoin c'est qu'on redéfinisse leur rôle et leur marge d'autonomie, vis à vis des médecins et des directeurs.

Pour ce qui concerne l'inadéquation du niveau des rémunérations des personnels hospitaliers peu d'éléments hormis une mesure indemnitaire pour les aides-soignantes, plus particulièrement celles travaillant en EHPAD, ainsi que l'intéressement pour l'encadrement médical et paramédical, il n'y a aucune mesure d'ajustement. Le montant annoncé des dépenses nouvelles est sans rapport avec le positionnement de l'ONDAM même relevé à 2,5 %.

Rappelons ici que la réévaluation des grilles de rémunération des aides-soignantes au niveau B NES est une revendication portée par l'UNSA Santé et Sociaux depuis fort longtemps.

**En conclusion** : nous relevons des annonces très intéressantes, notamment en ce qui concerne l'organisation générale et territoriale de l'offre de soins et des moyens qui vont être donnés aux médecins, l'arrivée de nouveaux métiers comme les Infirmiers de Pratique Avancée, pour assurer la réponse médicale aux besoins en santé de la population, même si certaines d'entre elles nous semblent difficiles à mettre en œuvre.

Nous espérons tout particulièrement que l'appel lancé à l'ouverture de créneaux de soins non-programmés en ville puisse soulager les services d'urgences, tout en se demandant pourquoi une solution aussi simple n'avait pu être déployée avant.

Nous connaissons l'attachement de la Ministre de la Santé au dialogue social, nous sommes donc impatients d'être invités à y travailler, mais dans un esprit plus ouvert et plus constructif que celui qui préside à la Fonction Publique la réforme de l'Action Publique 2022.

Nous déplorons tout particulièrement l'absence d'annonces concernant spécifiquement le secteur de l'aide aux personnes âgées, hormis celles destinées à faciliter leur maintien à domicile ou en EHPAD, pour éviter une hospitalisation.

Les mouvements sociaux, notamment ceux de janvier et mars, les multiples rapports publiés sur ce sujet mettent en évidence des conditions d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge indignes. Aucune mesure n'est annoncée concernant les ratios de personnel auprès de nos aînés que ce soit à leur domicile ou en EHPAD.